

Le 14 SEP. 2023

Madame, Monsieur,

**Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire à la Mairie le :**

**LUNDI 18 SEPTEMBRE 2023 A 18H45**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur,  
l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,  
Yvain MARTY

## **ORDRE DU JOUR**

Approbation des procès-verbaux des conseillers municipaux du 7 juin 2023  
Et du 17 août 2023

## **POINTS DELIBERANTS :**

- 1- Centre Communal d'Action Social (CCAS) :  
\*Election des administrateurs élus
- 2- Budget communal 2023 : section d'investissement : virement de crédits
- 3- Personnel communal : modification du tableau des effectifs titulaires
- 4- Programme AMELIA 2 : attribution d'une subvention
- 5- Réseau de chaleur bois
- 6- Demande d'acquisition d'un chemin rural à la Bayolle
- 7- Lancement de l'étude pour l'effacement des réseaux : projet réaménagement  
Route de Preyssac
- 8- Boulazac Basket Dordogne : renouvellement du contrat de partenariat pour la  
saison 2023/2024
- 9- Don à la commune
- 10- Encaissement d'un chèque

## **POINTS INFORMATIFS :**

- \*Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales
- \*Stations d'épuration : synthèses annuelles d'activité 2022
- \*Lettres de remerciements
- \*Lecture d'un courrier

## **QUESTIONS DIVERSES**